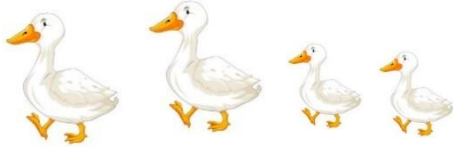


Bulletin d'informations communal



VOYER

10 – janvier 2023



SOMMAIRE :

Infos communales	Page 2
Recensement	Page 5
L'école	Page 6
ETAT CIVIL	Page 7
CCSMS	Page 8
PETR	Page 10
Associations	Page 11

L'année 2022 s'est achevée, laissant place désormais à une année 2023 qui reste néanmoins pleine d'incertitudes et de doutes.

Pour autant, il nous faudra continuer à aller de l'avant. Les différentes crises que nous affrontons depuis ces dernières années ont en effet eu l'avantage de développer nos capacités de résilience et d'adaptabilité.

Le conseil municipal travaille tout au long de l'année pour améliorer et rendre plus agréable le cadre de vie de notre village. Nous savons pouvoir compter sur votre aide précieuse pour nous aider dans cet objectif.

Des projets se sont concrétisés lors de l'année 2022, et d'autres verront le jour dans les mois à venir. Comme vous l'avez probablement constaté, le lotissement est enfin réalisé et peut désormais accueillir les premières constructions. La rénovation énergétique de l'école est achevée et la réhabilitation du grenier est en cours. La sécurisation de la cour de l'école prendra fin cette année avec la mise en place d'une nouvelle clôture.

2023 sera marquée par la sécurisation du village. En premier lieu, la sécurisation de l'amenée d'eau potable dans la rue des Jardins et la Grand'rue, ainsi que la sécurisation routière de la traversée du village. Les entrées et les carrefours seront repris afin de renforcer l'aspect sécuritaire. Nous profiterons enfin de ces travaux pour embellir le centre village en enfouissant les réseaux aériens.

Permettez-moi au nom du conseil municipal et des agents municipaux, de vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année qui débute.

Le Maire, Bertrand JANSON



Cérémonie du 11 Novembre

À l'occasion du 104e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, la commémoration des morts de 1914-1918 et des soldats en opérations extérieures s'est tenue le 11 novembre au Monument aux Morts devant un parterre fourni.

Après le dépôt d'une gerbe par le maire Bertrand Janson et le Vice-président de l'Union Nationale des Combattants, Eric Nisseron, les enfants de l'école ont chacun symboliquement posé une rose au pied du Monument aux Morts.



Ils ont lu les noms des habitants du village morts pour la France pendant la Grande Guerre ainsi que des poèmes leur rendant hommage.

La doyenne souffle une bougie supplémentaire

Le conseil municipal de Voyer est venu rendre visite à Marie-Thérèse Bour à l'occasion de son anniversaire. Avec 95 printemps, Marie-Thérèse Bour est la doyenne du village.

Née en 1927 à Walschbronn, village du pays de Bitche, proche de la frontière franco-allemande, elle fait partie d'une fratrie de quinze enfants. En 1939 lorsque la guerre arrive, elle quitte l'école et toute la famille doit partir à pied de Walschbronn jusqu'à la gare de Lutzelbourg en direction de Sénusac en Charente. De retour en Lorraine en 1944, la famille pose les valises à Voyer et c'est là qu'elle rencontre son futur mari Marcel Bour. Les noces ont lieu en 1947.

Elle a travaillé à l'hôpital de Phalsbourg et ensuite à la verrerie d'Hartzviller. Elle a également secondé son époux au sein de l'exploitation agricole de Voyer.

Pierrette, Guy et Rémy sont issus de leur union. Ils résident tous à Voyer.

Marie-Thérèse a six petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Comme à son habitude, elle a pu se remémorer de nombreux souvenirs et est toujours bon pied bon œil.



Informations communales

Lotissement « le chant du bois II »

Les travaux de viabilisation du nouveau lotissement sont arrivés à leur terme.

Le lotissement du Chant du Bois – tranche 2 comprend 12 lots de 700 à 800 m². Six parcelles iront agrandir la rue des Eglantiers et six autres la rue des Sorbiers. Un sentier est également en place entre les deux rues en bordure des propriétés.



La commercialisation a débuté et il est désormais possible de se renseigner en mairie. Le prix de vente des parcelles défini par le conseil municipal est de 4998 € l'are ttc. Pour info, 4 lots ont d'ores et déjà été réservés et sont en attente de signatures chez le notaire. Les permis de construire peuvent aussi être déposés en vue de leur instruction par les différents services.



Brioche de l'amitié

Comme chaque année l'APEI Moselle, membre associatif de défense des droits des personnes en situation de handicap, organisait son opération Brioche de l'Amitié. Des bénévoles du village ont relayé cette opération en proposant une brioche en échange d'un don. L'opération a permis de recueillir la somme de 823 €. Merci aux bénévoles et à tous les foyers qui n'ont pas hésité à ouvrir leur porte.



Bibliothèque



Rien de tel qu'un roman, un bon policier, une bonne bande dessinée pour savourer vos moments cocooning.

Alors venez faire votre sélection à la bibliothèque tous les samedis de 14h à 16h, location gratuite pour tous les habitants et associations.

Grand choix de livres, belle collection de bandes dessinées.

Bonne et heureuse année 2023 et le plaisir de bientôt vous retrouver.

Mmes Bossler Colette et Poirot Claudine

Informations communales

Aménagement de 2 appartements à l'école

Les travaux de réhabilitation du grenier de l'école avancent à grands pas. A tel point qu'il nous est possible d'envisager la mise en location de l'appartement du n°18 courant février.

La cuisine et les menuiseries intérieures sont posées, les peintures sont en cours de réalisation. Il ne nous restera à réaliser que les sols et les finitions. La surface de cet appartement représente 90m² et comprend 1 cuisine intégrée, 1 pièce de vie et 2 chambres.

Si vous ou l'une de vos connaissances êtes intéressés par ce bien, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.



Bois de chauffage et menus produits

Les conséquences de la crise énergétique sur les finances des ménages ont entraîné pour cette fin d'année une demande importante en bois de chauffage sur le plan national et bien entendu pour notre commune.



En effet, nous enregistrons 33 inscriptions pour le bois d'affouage contre 15 pour 2022. Le plan d'aménagement forestier étant réalisé pour la période 2012-2031, le volume de bois coupé ne pourra être augmenté. Le nombre de stères de bois d'affouage disponible par foyer sera déterminé en fonction des demandes et sera communiqué aux inscrits dès que possible.

Concernant les menus-produits, nous dénombrons 70 inscriptions contre 47 pour 2022.

Le prix du stère de bois d'affouage sera de 50 euros et 12 euros ht pour les menus-produits. Les lots seront constitués par Nicolas SONGIS, technicien forestier de l'ONF.

Au courant de l'année 2023, des **travaux de plantations** seront réalisés sur certaines zones de la forêt touchées par des attaques de scolytes et pour lesquelles une intervention des bucherons a été nécessaire. Afin de lutter contre le dépérissement de certaines essences, et sur les conseils avisés de l'Office National des Forêts, des nouvelles essences seront introduites dans notre forêt communale, à savoir du cèdre et du séquoia.



Recensement de la population

En 2023, à compter du 20 janvier 2023 la population de Voyer sera recensée.

Sandrine Maire, qui a déjà effectué le dernier recensement, a été nommée agent recenseur de la commune.



Pourquoi le recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) les informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau communal, c'est sur la base de ces données que l'Etat détermine les dotations et subventions versées aux communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc....

Au niveau national, la connaissance de ces statistiques permettra de définir les politiques publiques nationales et à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.)

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'ensemble de la population est recensé une année sur cinq.

Comment ?

L'agent recenseur de la commune se présentera chez vous pour vous remettre une notice. Vous pourrez alors :

- Soit répondre au questionnaire en ligne grâce à la notice sur laquelle figurent l'adresse du site le-recensement-et-moi.fr et vos identifiants de connexion. Il faudra remplir le questionnaire en vous laissant guider et sans oublier de valider. Vous recevrez un accusé de réception.
- Soit compléter les formulaires remis par l'agent recenseur : la feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer et de les lui remettre lors du rendez-vous convenu avec lui.

Est-il obligatoire de répondre ?

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire ; les réponses aux questions sont confidentielles, toutes les statistiques produites étant anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Rappel : Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Evolution de la population et du nombre de ménages pour la commune de Voyer (source INSEE)

	2019	2013	2008	1999	1990	1982	1975	1968
Population	458	437	419	402	379	368	368	348
Ménages	190	180	161	142	130	118	111	104

L'école

Cette fin d'année 2022 a été l'occasion de renouer avec les traditions d'avant COVID et notamment la fête de Noël.

Les élèves des écoles de NITTING / VOYER / HERMELANGE ont retrouvé les planches de la salle des fêtes de Voyer pour offrir à leur famille un petit spectacle préparé en classe. C'était une première pour beaucoup d'enfants qui ont fait la joie et la fierté de leurs parents. Le Père Noël en personne s'était déplacé avec une surprise pour chaque enfant.

Nous remercions l'Association des Parents d'Elèves du RPI pour l'organisation de ce beau moment.



Les « maîtresses Julie »

Naissances

Lilou, Myriam, Brigitte MALLEK a ouvert ses petits yeux le 10 août 2022 à Saverne pour le plus grand bonheur de ses parents, Clément MALLEK et Elora SPAETH, domiciliés 13 rue de la Forêt.



Mariages

Julie NDJEYELIOKALI et Fabien HAFFEMAYER ont célébré leur mariage le 26 mars



Emilie BARON—BIET et Cédric VOSTRY se sont unis le 3 septembre

Décès

Julien VAN HAAREN, nous a quitté le 24 janvier à Reims à l'âge de 24 ans

Roland JEDAR, époux de Claudine, est décédé le 8 juin à Sarrebourg à l'âge de 65 ans

Romane RAMON a fermé ses yeux le 21 octobre à Voyer à l'âge de 27 ans

Bernadette BOSSLER, épouse de Charles VAN HAAREN, est décédée le 26 octobre à Saverne, elle était âgée de 85 ans

Marie Thérèse WECKERLE, épouse de Reinhard HUSTIG, décédée le 19 décembre à Abreschviller, dans sa 91^{ème} année

Nos sincères condoléances aux familles en deuil



Bienvenue à tous les nouveaux habitants

Kevin ROHLES et Manon PAQUET, 6 rue des Eglantiers

Bruno GUYON et son épouse Sonia, 8 rue de la Forêt

Vanessa FRITZ et Maxime ROBLIN avec la petite Lina, 24 rue de la Libération

Mélanie KAUMANN et Damien PROCACCINO, 4 rue de la Libération

Emmanuel HOUPERT et Audrey LANGBOUR avec leurs enfants **Alexis et Raphaël**, 24 rue de la Forêt

Alain HUGOT, 3 Grand'rue

Alexandra TOUSSAINT, 29 Grand'rue

Charlène HAUTER et Romain WILL, 15 Grand'rue

Philippe KOPP et son épouse Michèle, 24 rue de l'Ecole



*Nous invitons les nouveaux habitants qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir s'inscrire en mairie.
Ne figurent dans le bulletin que les personnes qui ont donné leur autorisation à publication de leur nom.*

HABITAT



Espace Conseil France Rénov' : votre service d'aide à la rénovation de l'habitat

Vous souhaitez rénover votre habitat ? Vous avez envie de faire des économies d'énergie ? Vous voulez gagner en confort ? Et le tout en bénéficiant d'aides financières ?



L'**Espace Conseil France Rénov'** de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud vous accompagne **gratuitement** dans vos démarches pour vous donner les clés d'une **rénovation performante et durable de votre logement** sur divers thèmes : **isolation, ventilation, chauffage, énergies renouvelables**.

Notre conseiller France Rénov' vous aidera à : **Prioriser les travaux à réaliser** • **Choisir les solutions techniques adaptées à votre projet (matériaux, système de chauffage)** • **Obtenir les aides financières existantes** • **Solliciter des entreprises locales et qualifiées** • **Analyser et vérifier les devis**

Prenez rendez-vous avec le conseiller France Rénov' par téléphone au ☎ **03 87 25 89 90** ou par mail : ✉ **habitat@cc-sms.fr**. Les **entretiens sont réalisés** – sur rendez-vous uniquement – **dans les locaux de la CCSMS, 3 Terrasse Normandie à Sarrebourg**

SOLIDARITÉ



France Services, au plus proche de vous !

La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud a obtenu la labellisation pour créer une France Services Multisites sur son territoire. Celle-ci a ouvert ses portes le 7 juin 2022 pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne.



Le dispositif France Services a pour volonté **de rapprocher les services publics au plus près des citoyens** à travers **3 missions** :

- L'accueil : information et orientation ;
- L'accompagnement dans les démarches administratives ;
- La mise à disposition d'outils informatiques et l'aide à l'utilisation des services numériques.

La conseillère France Services, est le **relais de plusieurs services publics** au sein d'un guichet unique tels que : le Ministère de l'Intérieur, la MSA, La Poste, le Ministère de la Justice, la Direction Générale des Finances Publiques, la CPAM, la CAF, la CARSAT et le Pôle Emploi.

Ouvert **5 jours par semaine sur une amplitude de 24h**, la CCSMS a souhaité créer une France Services Multisites pour **faciliter l'accès à ce service à l'ensemble de ses habitants**. Ainsi, **6 antennes** sont ouvertes sur le territoire intercommunal.

Pour piloter ce dispositif, la CCSMS a recruté **Valérie MARCHAL** en tant que **conseillère France Services**. Elle travaille en binôme avec la secrétaire de mairie de chaque site.

Plus d'informations :
✉ **franceservices@cc-sms.fr** ☎ **06 79 71 71 61**

MOBILITÉ

Bougez durablement en Moselle Sud !



Transports urbains

Réseau iSibus

LUNDI > SAMEDI • 6H-19H

Le réseau iSibus dispose de **deux lignes régulières** desservant Sarrebourg et Réding.

Réseau iSitad « Couronne »

LUNDI > SAMEDI • 6H-19H

Le service de transport à la demande iSitad « Couronne » fonctionne **sur réservation préalable jusqu'à 2h avant votre voyage**. Les communes desservies sont : **Bébing, Buhl-Lorraine, Hommarting, Imling, Niderviller, Sarraaltroff.**

📞 Informations & réservations :
🌐 www.isibus.fr
☎ 0 800 710 636 (gratuit)

Réseau iSitad « Villages »

MARDI & VENDREDI • 9H-12H

Service sur réservation faite la veille de votre voyage avant 16h30 au 0800 71 06 36 ou sur www.isibus.fr. Le chauffeur vient vous chercher et vous ramènera aux horaires convenus.

Secteur Etangs: Assenencourt, Guermange, Desseling, Belles-Forêts, Fribourg, Rhodes et Barchain.

Secteur Eoliennes: Foulcrey, Ibigny, Richeval, Saint-Georges, Aspach, Laneuveville-lès-Lorquin, Landange et Neufmoulins.

Secteur Donon: Turquestein-Blancrupt, Lafrimbolle, Hattigny, Fraquelting, Metairies-Saint-Quirin et Voyer.



7 aires de covoiturage

FÉNÉTRANGE • HÉMING
MOUSSEY PLAINE-DE-WALSCH
SARREBOURG • TROISFONTAINES

Vous pouvez trouver un covoitureur du quotidien à l'aide des sites internet et applications suivantes : **BlablaCar Daily, Klaxit et Karos**. La CCSMS a aménagé ces aires de mobilité pour **faciliter le covoiturage, connecter les modes de déplacement** en plaçant les aires à proximité des transports en commun, stationner son véhicule (voiture, moto, vélo) en sécurité et recharger des véhicules électriques.

📞 Plus d'informations :
🌐 www.cc-sms.fr
☎ 03 87 03 05 16



Location d'une voiture 24h/24 & 7j/7

2 VÉHICULES EN LIBRE-SERVICE

La CCSMS, en partenariat avec l'opérateur Citiz, a mis en place un service d'autopartage.



17 bornes de recharge

ABRESCHVILLER • FÉNÉTRANGE
HÉMING • LANGATTE • LORQUIN
MOUSSEY • NIDERVILLER
PLAINE-DE-WALSCH • RÉDING
TROISFONTAINES • SARREBOURG

Faites le plein d'énergie sur le territoire de la CCSMS ! Le réseau intercommunal vous permet de recharger votre **voiture, moto ou vélo électrique** avec un tarif de **0,55€ par kWh consommé**.

📞 Plus d'informations sur l'utilisation des bornes :
🌐 www.freshmile.fr
📱 via l'application mobile Freshmile (sur Android & iOS)

Le service est **facturé à l'heure et au kilomètre parcouru** et comprend **tous les frais du véhicule** (carburant, assurance) sans se soucier de sa logistique (entretien, nettoyage). **Deux stations, à la gare et à la mairie de Sarrebourg**, accueillent chacune un véhicule en autopartage.

📞 Plus d'informations sur l'utilisation de l'autopartage :
🌐 www.grand-est.citiz.fr
📱 via l'application mobile Citiz (sur Android & iOS)
☎ 03 88 23 73 47



Mobilité cyclable

Location de vélo électrique

À LA JOURNÉE • AU WEEK-END
À LA SEMAINE • AU MOIS

Un service de location vous est proposé par l'**Office de Tourisme Intercommunal Sarrebourg Moselle Sud** et à l'**agence iSibus**.

Un service de location vous est proposé par l'**Office de Tourisme Intercommunal Sarrebourg Moselle Sud** et à l'**agence iSibus**.

📞 Tourisme : ☎ 03 87 03 11 82
📞 iSibus : ☎ 0 800 710 636

Garage à vélos

GARE DE SARREBOURG

Garez votre vélo en toute sécurité !

Un **local à vélo** d'une capacité de **55 places dont 10 emplacements de recharge électrique** est à votre disposition.

📞 Plus d'informations auprès de l'Office de Tourisme :
☎ 03 88 03 11 82

Bornes de réparation vélo

SARREBOURG • RÉDING • HESSE
VASPERVILLER • MITTERSHEIM
LANGUIMBERG

La CCSMS a également mis en place **8 bornes de réparation vélo en libre-service**. Réparez **tous types d'avaries** grâce à ces bornes et leurs larges **palettes d'outils** lors de vos déplacements (regonfler un pneu, resserrer un frein, remplacer un accessoire, etc.).

JE DÉPOSE

MES TEXTILES ET TISSUS

Propres, en bon état ou abimés

MES CHAUSSURES

Propres, réparables, lassées par 2

ET LA MAROQUINERIE

Propre, réparable

DANS LES BORNES

pour leur offrir une Seconde Vie

Pôle Déchets



Vêtements
Chaussures
Linge

Score 2022 :
51% triés et réutilisés
49% mis à la poubelle



DÉPOSER NOS TEXTILES ET CHAUSSURES DANS CES BORNES

PERMET LEUR RÉUTILISATION OU LEUR RECYCLAGE
TOUT EN CRÉANT DE L'EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

21 salariés en Moselle
dont 17 en insertion professionnelle



61% en 2^e vie
TEXTILES
CHAUSSURES
ET MAROQUINERIE
EN BON ÉTAT

36% recyclés
TEXTILES ABÎMÉS
CHUTES DE TISSUS

À DÉPOSER PROPRE DANS UN SAC

61% FRIPERIES SOLIDAIRES

6% en friperies françaises
55% en Emmaüs du tiers-monde



26 % ISOLANTS « Métissé »
POUR LES MAISONS

10% CHIFFONS INDUSTRIELS



L'association l'HIRONDELLE du périscolaire



La rentrée est déjà un peu dernière nous maintenant ... J'espère que tous les enfants sont retournés avec plaisir sur le chemin de l'école et que la rentrée s'est bien passée pour tout le monde.

De notre côté, c'est une rentrée sportive pour l'équipe d'animation qui depuis la rentrée doit faire face à un grand nombre d'enfants inscrits le midi ! Je conseille aux parents d'inscrire leurs enfants le plus tôt possible sous peine de ne plus avoir de place ; les midis étant quasi tous les jours complets ! Évidemment ayant conscience de la problématique rencontrée par quelques parents, nous réfléchissons à des solutions et espérons pouvoir les tester et peut être bientôt les mettre en place.

Côté travaux, nous avons débuté cette année scolaire dans l'école et pendant les vacances de Toussaint le déménagement tant attendu a eu lieu. Merci à l'équipe municipale de Nitting pour le coup de main lors du déménagement.

Il reste cependant quelques petits aménagements à exécuter et nous espérons que début 2023 tout cela sera réalisé.

La bourse aux vêtements et puériculture d'hiver à eu lieu le dimanche 6 novembre 2022 à la salle des fêtes de Voyer avec une petite restauration sur place. La bourse autant que le repas de midi a eu du succès malgré une petite baisse des visiteurs...

La prochaine bourse de printemps aura lieu normalement le dimanche 26 mars 2023. Nous vous attendons nombreux encore une fois.

Un nouveau bureau a été voté à la rentrée. Il se compose de :

- JANSON Aline présidente
- CLEMENT Fanny vice-présidente
- JANSON Thomas trésorier
- HETZEL Maryline trésorière adjointe
- JEDAR Alexandra secrétaire
- REMILLON Marine secrétaire adjointe
- HUBER Laura, WAGNER Erika, RUYER Émilie, BOUL Céline, BOND Abygail, BAHR Elodie, JANNY Marie, LORENZINI Stéphanie en tant que assesseurs
- et évidemment KALTENBACHER Céline, notre célèbre directrice.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres pour leur investissement ainsi que votre bonne humeur 😊.

Je remercie aussi les maires pour leurs différents soutiens tout au long de l'année.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Céline, l'ensemble des membres du périscolaire et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bonne année 2023 et bonne santé.

Aline JANSON,
Présidente de l'association

Les associations

Union Sportive Voyer



La fin de l'année a été marquée par la coupe du monde de la FIFA organisée pour cette édition au Qatar. L'équipe de France s'est très bien comportée, atteignant la finale de la compétition.



La suite vous la connaissez toutes et tous et je ne vais pas revenir dessus. Au-delà de ce résultat et de ce que cela peut représenter pour notre sport, le club a pu diffuser ces matchs sur écran géant et ainsi reprendre une activité autre que sur le plan purement sportif. L'ensemble des membres remercie toutes les personnes qui ont participé à ces soirées. Depuis l'épidémie de COVID, il s'agit pour nous de l'organisation de nos premières manifestations et cela nous fait un bien fou de pouvoir vous côtoyer à nouveau.

En sachant aussi, une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, que nous avons également repris une activité sportive. Plusieurs entraînements se sont ainsi déroulés sur nos installations (stade et city-stade), et un match amical s'est même joué face au club de Réding. Pour cette occasion, nous avons réussi à présenter 11 joueurs, et espérons pouvoir réitérer ce genre de rencontres dès le printemps.

Quant à nos jeunes, ils continuent de s'épanouir de matchs en matchs et prennent plaisir à évoluer avec nos clubs partenaires.



Au nom de tous les membres de l'US Voyer, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2023, qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.

Le Président

Club de l'amitié :

Le club de l'amitié est une association qui a pour vocation de réunir des personnes âgées où seules pour les aider à sortir de la solitude par des réunions, des jeux, des goûters.

De participer également aux repas, de la fête des mères, de clôture et de Noël.

Notre cotisation est de 10 € par an et les réunions ont lieu à la salle polyvalente tous les quinze jours, le jeudi de 14h à 17h30.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.



Bonne année 2023 à vous et à tous vos proches. Que les 12 mois à venir soient synonyme de joie, de rires, de bonne santé.

La Présidente, Sagre Mathilde et son comité

Les associations

Sapeurs-pompiers :

L'unité opérationnelle de Voyer a vu du mouvement dans ses effectifs au courant de l'année 2022.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues : Madame Emilie VOSTRY et Monsieur Thomas MEYER

Nous les remercions pour leurs engagements dans notre centre et leur souhaitons une longue carrière dans nos rangs. Cela porte les effectifs du centre à 7 Sapeurs-Pompiers au 01/01/2023.

Pour arriver à couvrir une plus grande plage horaire dans nos astreintes, nous sommes toujours à la recherche de volontaires. Merci à toutes les personnes intéressées de contacter le chef d'unité l'adjudant-chef Stéphane JEDAR au **06.88.60.52.51**.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Voyer vous remercie de votre confiance et de votre soutien apporté lors de nos manifestations, ainsi que de votre générosité lors de notre passage pour les calendriers.



L'unité opérationnelle ainsi que son amicale lors de notre dernière Ste Barbe.



Les 2 nouvelles recrues sont Emilie et Thomas.

L'unité opérationnelle de Voyer ainsi que son amicale vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Chef de l'unité opérationnelle
A/C JEDAR Stéphane

Chorale St Pierre aux Liens d'Abreschviller et Voyer

Ambiance conviviale et sympathique tout au long de l'année, l'objectif étant avant tout le plaisir de chanter ensemble.

Un grand Merci à la municipalité de nous avoir permis de faire nos répétitions dans le préau de l'école.

Bienvenue à tous ceux qui veulent nous rejoindre.

A votre disposition pour vos cérémonies religieuses et merci pour vos dons.

Bonne année chantante à tous.



Le Président Noblet Bernard et les membres de la chorale

L'Union Nationale des combattants de Voyer (UNC)

Il y a 103 ans était signée dans le wagon de Rethondes l'armistice qui mettait un terme aux horreurs de la Première Guerre mondiale. Cet effroyable conflit avait alors été d'une telle durée et d'une telle intensité que le souvenir devait en demeurer dans la mémoire des survivants, tout comme il demeure à tout jamais dans l'Histoire et dans notre mémoire collective.

Plus jamais ça ! avaient-ils dit. Les ukrainiens et les Russes, mais d'autres peuples et ethnies sont pourtant en train de vivre pareilles situations un siècle plus tard...

Incorrigibles humains, maudites ambitions de quelques-uns, l'histoire et l'extrême souffrance des hommes n'ont-ils pas servi de leçon ?

Chaque année le 11 novembre, notre devoir de Français et de citoyens nous commande de commémorer et de se souvenir pour rendre hommage, mais aussi, pour les plus jeunes d'entre nous, pour comprendre d'où nous sommes issus. Notre village ne déroge pas à son devoir.

Merci à tous les participants et participantes ainsi qu'aux enfants de nos écoles.

A l'issue de la cérémonie nous avons pu tenir notre assemblée générale. A ce jour notre section compte 19 adhérents.



Lors de notre réunion nous avons décidé d'organiser à nouveau notre repas cochon de lait qui aura lieu le dimanche 7 mai à la salle polyvalente.

Le Président Georges Schaeffler et son comité vous souhaitent une belle et heureuse année.

Les associations

Le comité des fêtes

Chers Amis,

En 2022 nous avons repris à peu près le cours normal de notre activité avec la 35^{ème} fête des vins.

Je remercie l'ensemble des acteurs de ce salon :

- Les bénévoles du comité des fêtes,
- Le groupe musical,
- Les vignerons des Côtes du Rhône,
- Les visiteurs permettant la pleine réussite de la fête.



J'espère qu'en 2023 nous pourrons présenter la 36^{ème} fête des vins dans sa configuration antérieure au COVID ! ...

Ayons une pensée émue pour notre amie Bernadette Van Haaren qui nous a quitté dernièrement, nous ne l'oublions pas.

Je vous donne rendez-vous pour la prochaine fête des vins les **2 et 3 septembre 2023**.

Je souhaite mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle, à tous les membres bénévoles et à l'ensemble des habitants de VOYER.

Le président : Pierrot Ramm

Donneurs de sang bénévoles



Un grand merci pour votre accueil lors de notre passage pour la vente de nos calendriers.

Vos dons nous permettent d'améliorer la collation lors de nos collectes.



Collectes 2023 :

Voyer : 14 avril et 22 août

Abreschviller : 13 janvier, 9 juin
et 3 novembre

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé

Le comité et sa présidente Francine Haffemayer

Foyer rural

Le président du foyer rural est heureux de vous souhaiter une bonne année 2023 ! Les activités du foyer ont bien repris durant le trimestre dernier. Plusieurs sections dépendent du Foyer rural et accueillent des Voyer mais aussi des extérieurs : près de 80 pratiquants se répartissent entre le tennis de table, la gymnastique, le MÖlkky, la pétanque et les jeux de société.

* la section tennis de table a connu une première phase de championnat peu évidente avec une équipe 1 diminuée par la blessure très tôt dès la 3^{ème} journée de Stéphane Déom son plus fort joueur. L'équipe constituée de S. Deom, Ch. Mallein, L. Maire, B. Poirot et E. Nisseron a tout de même pu se maintenir en division Honneur (2^{ème} niveau de l'Union Jeanne la Lorraine en championnat FSCF) en à la 4^{ème} place derrière Saint-Jean, Drulingen et Hesse-Imling avec un total de 4 victoires, 1 nul et 2 défaites. Les entrainements ont repris à partir de mardi 10 janvier (18h-19h45) et les rencontres de championnat le 17 février. Le 25 février, le foyer organise sur toute une journée son traditionnel tournoi interentreprises en doublette pour des joueurs de tout niveau.



Une partie de l'équipe de tennis de table qui accueillait l'équipe de Hesse-Imling lors de la 6^{ème} journée

* Pour la section gym, du piloxing, du pound, du step et du renforcement musculaire sont toujours proposés les lundis soir à 20h00. Des séances qui se passent en rythme et toujours dans la bonne humeur avec Isabelle Scherer comme coach principale. Pour les plus hésitants, sachez qu'il y a encore de la place avec même une formule à 3€ la séance !

* La section MÖlkky fait le plein depuis sa création. Son responsable, J. Bolle, n'a de cesse de faire vivre cette activité les mercredis à partir de 17h30 sur les deux terrains extérieurs place de l'Eglise et aussi en salle, sur moquette spéciale lorsque la saison n'est pas au beau fixe. Plusieurs de ses membres font connaître les nouvelles tenues jaunes des Gagottes offertes par B. Rapp lors des nombreuses compétitions.

Voyer termine 4^{ème} du championnat de Lorraine derrière Boulay, Metz et Pagny malgré leur victoire dernièrement à Bazoncourt 46 à 37. Le championnat reprendra à Voyer le 28 janvier avec la réception de l'équipe des Art'Quilleurs de Behonne. A noter l'inscription de 2 équipes de plus et la participation prochainement pour la première fois aux Interclubs.



L'équipe 1 des Gagottes avec sa nouvelle tenue

Foyer rural

Les boulistes de la section pétanque se retrouvaient lorsque le temps était plus clément les vendredis sur le terrain du city Stade à 18h00. Mais prochainement c'est en salle qu'ils pourront s'exercer mais ... au cornhole.

* la section « Jeudis jeux » bat son plein les jeudis soirs avec parfois plus de 20 joueurs venant de tous les horizons : Des jeux de société modernes, mais aussi plus classiques, et une ambiance conviviale garantie. Les soirées sont ouvertes à tous, réguliers ou non moyennant une cotisation annuelle de 10€ ou 1€ la séance, avec une boisson comprise à chaque fois. De nombreuses nouveautés sont proposées toute l'année. N'hésitez pas à venir à passer un moment de détente.



Les férus des jeux de société se retrouvent chaque jeudi. Et c'est ouvert à tous !

Les 19 et 20 novembre, le Foyer a pu organiser la 3^{ème} édition du salon du jeu de société de Moselle Sud.

Ce sont plusieurs centaines de joueurs qui ont défilé le temps d'un week-end à la salle polyvalente de Voyer. Des curieux, des novices, des familles entières et des joueurs invétérés ont pu profiter de l'animation proposée par plus de 60 bénévoles que nous ne remercierons jamais assez. Ils ont pu jouer à près de 100 jeux de société dont la plupart sont sortis cette année. Les Nancéens, Messins, Spinaliens ou autres Strasbourgeois n'ont pas regretté d'être venu d'aussi loin. Ils ont pu jouer avec des auteurs de jeux réputés et par la même occasion se faire dédicacer leur jeu. Cette 3^{ème} édition a pu bénéficier du soutien financier de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud.



Une partie des 60 bénévoles du salon du jeu de Voyer

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail à foyer.rural.voyer@gmail.com

Le Président du Foyer rural, Bernard Poirot.

Les petits pas de Justine



COURS DE DANSE

Éveil à la danse
Classique
Jazz /Street Jazz
Contemporain
Danse de couple
Ouverture de bal

LUNDI
ÉVEIL À LA DANSE 4/5 ANS 17h30-18h15
INITIATION 6/7 ANS 18h15-19h00

MARDI
STREET JAZZ 17h30-18h30
JAZZ / CONTEMPORAIN ADOS +14 ANS 18h30-19h30
DANSE ADULTE 19H30-20h30

JEUDI
JAZZ / CONTEMPORAIN 8/10 ANS 17h30-18h30
JAZZ / CONTEMPORAIN 11/13 ANS 18h30-19h30

SAMEDI
CLASSIQUE DÉBUTANT À PARTIR DE 7 ANS 10h00-11h00
CLASSIQUE CONFIRMÉ À PARTIR DE 11 ANS 11H00-12H00

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Mail : danse.justine@yahoo.com

Téléphone : 07.68.73.29.28

 LES PETITS PAS DE JUSTINE

-SALLE DE DANSE-

18, rue de l'école

57560 VOYER

Les associations



Conseil de fabrique



Alors que l'année touche à sa fin, nous vous souhaitons pour 2023 une année fructueuse dans l'union, la paix, la santé et le partage.

Comment aurions-nous pu imaginer que nos conditions de vie seraient à ce point transformées ? En même temps, nous sommes conscients que le passage dans la nouvelle année ne fera pas disparaître les défis auxquels nous sommes confrontés.

Merci à vous, chers paroissiens pour votre soutien ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour les autres et l'Eglise.

N'oublions pas toutes les personnes qui sont présentes, chaque année, pour la réalisation de la crèche.

Un grand merci à nos enfants de chœur qui sont fidèles à leur poste, à chaque office célébré et qui se font un devoir de seconder notre Archiprêtre.



Je remercie également tous les membres du Conseil de Fabrique pour leur disponibilité aussi bien pour le fleurissement, le nettoyage, l'entretien de l'église ainsi que l'encadrement des enfants de chœur.

Nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Le Président, Luc Haffemayer



Mairie de Voyer

1 Grand'rue 57560 VOYER - mairie.voyer@voyer.fr

03.87.03.78.14

Permanences : Mardi 8h30 – 11h30 / Jeudi 14h30 – 18h, et sur rendez-vous.

En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, contacter l' élu de permanence, numéro sur la porte de la mairie.

Site internet : www.voyer.fr



PanneauPocket

UN OU DEUX RAMONAGES PAR AN

Est-il exact qu'il est obligatoire de faire ramoner sa cheminée deux fois par an ?



⇒ Un ramonage régulier des conduits de cheminée permet d'éviter les risques d'incendie du conduit et les intoxications au monoxyde de carbone.

→ Une obligation légale :

Cet entretien, obligatoire, doit être réalisé par un professionnel qualifié. A l'issue de son intervention, ce dernier doit vous remettre une attestation de ramonage. En cas de sinistre, ce document vous sera réclamé par votre assureur. Si vous n'êtes pas en mesure de le fournir votre indemnisation risque d'être revue à la baisse. Par ailleurs le défaut de ramonage peut être sanctionné par une amende pouvant atteindre 450 €.



→ Une réglementation locale :

C'est le règlement sanitaire départemental, disponible en mairie ou à la préfecture, qui définit des dispositions applicables. Celui de la Moselle, par exemple, prévoit deux contrôles annuels pour les conduits de fumée en fonctionnement, dont un en période de chauffe. Lorsque les appareils raccordés sont alimentés par des combustibles gazeux, une fois par an suffit parfois.

Toutefois, la réglementation peut varier d'une commune à l'autre. L'article L2213-26 du code général des collectivités territoriales autorise le maire à prendre des dispositions particulières.



Pour information, sachez que Voyer compte un ramoneur parmi ses administrés.

(Sujet tiré du journal Le Républicain Lorrain)

En cas d'incendie de cheminée :

1- Appeler les Sapeurs-Pompiers



2- Ecarter le mobilier se trouvant à proximité

3- Couper le tirage

4- Evacuer l'habitation (y compris les animaux)

5- Accueillir les secours

